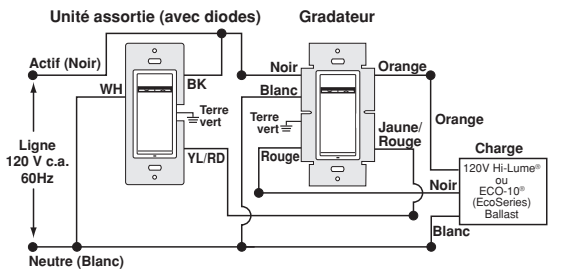
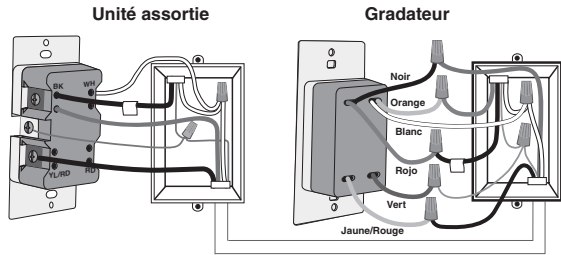


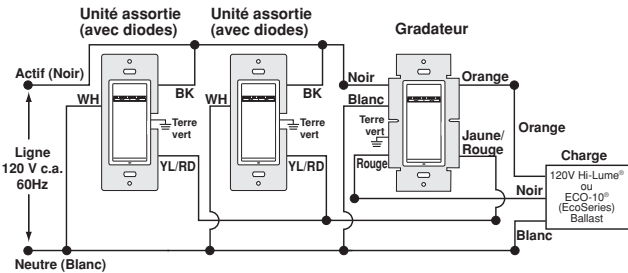
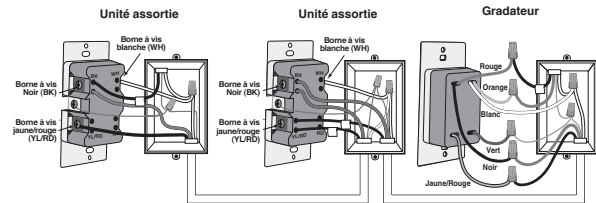
DI-000-VPH08-52F

The diagram illustrates the three-phase wiring for the EcoSeries ballast. It shows three phases: 'Unité coordonnée (sans diodes)', 'Unité coordonnée (sans diodes)', and 'Gradateur'. Each phase has a 'WH' (working) terminal and an 'RD' (reference) terminal. The 'Gradateur' unit has terminals for 'Noir', 'Orange', 'Jaune/Rouge', 'Blanc', and 'Rouge'. The 'Charge' is connected to 'Noir', 'Orange', 'Jaune/Rouge', and 'Blanc'. The 'Ligne 120 V c.a., 60Hz' is connected to 'Actif (Noir)' and 'Neutre (Blanc)'.

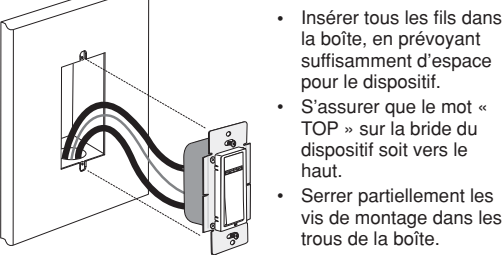
D Applications à trois voies, avec unité assortie (avec diodes) :



E Applications à quatre voies, avec unité assortie (avec diodes) :



Étape 4 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :



REMARQUE : donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- Appuyer sur la touche jusqu'à ce que le témoin s'éteigne. Les lumières devraient s'allumer. Si elles ne s'allument pas, appuyer sur la partie supérieure de la barre de gradation pour les intensifier. Si elles ne s'allument toujours pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

Étape 5 Installation du gradateur : COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

L'installation peut maintenant être finalisée en serrant les vis de montage dans la boîte. Fixer la plaque murale.

FONCTIONNEMENT

REMARQUE : le témoin de localisation s'allume quand la charge est hors tension (OFF) afin de faciliter le repérage du dispositif dans l'obscurité.

REMARQUE : dans le cas d'installations à trois voies, les luminaires s'allumeront à l'intensité réglée au niveau de la barre du gradateur. L'éclairage peut cependant être commuté à partir de ce dernier ou des unités asservies.

Touche (réglages par défaut)

Mise sous tension : Appuyer légèrement pour allumer les lumières au niveau réglé. Appuyer et maintenir la touche enfoncée pour allumer les lumières à leur intensité maximale.

Mise hors tension : Appuyer légèrement pour éteindre les lumières.

Barre de gradation

INTENSIFICATION :

Appuyer sur le côté de la barre pour intensifier les lumières au niveau désiré.

TAMISAGE :

Appuyer sur le côté gauche de la barre pour tamiser les lumières au niveau désiré. Si on continue d'appuyer, l'éclairage diminue jusqu'à son intensité minimale, puis s'éteint.

REMARQUE : quand les lumières sont éteintes, on peut modifier l'intensité à laquelle elles se rallumeront au moyen de la barre de gradation. Si une panne de courant survient, les charges reviennent à leur état précédent une fois l'alimentation rétablie.

Interrupteur à entrefer : au niveau du dispositif, appuyer délicatement sur la partie supérieure de la touche jusqu'à ce que le bas se soulève complètement du cadre et qu'un déclic se fasse entendre (se reporter à l'illustration). Les diodes devraient s'éteindre. Le courant vers le luminaire commandé sera coupé. Une fois terminée la maintenance de ce dernier, il suffit de remettre la touche en place pour rétablir le courant.

Nettoyage : l'extérieur du dispositif peut être essuyé au moyen d'un chiffon humide. NE PAS se servir de nettoyants chimiques.

PROGRAMMATION AVANCÉE

Définition des modes A

A-1) Économies d'énergie : réglage de l'intensité maximale de manière à réduire la consommation.

A-2) Intensité minimale : réglage du seuil inférieur de gradation.

A-3) Intensité d'allumage : réglage de l'intensité à laquelle les lumières s'allumeront, quel qu'ait été le niveau précédent.

A-4) Intensité de veille : réglage du niveau auquel l'éclairage se tamisera quand on appuie sur la touche de mise hors tension (dans ce mode, les lumières sont toujours allumées).

Définition des modes B

B-1) Délai d'allumage : réglage du délai en secondes de la mise sous tension à l'intensité maximale des lumières.

B-2) Délai d'extinction : réglage du délai en secondes de l'intensité maximale à la mise hors tension des lumières.

B-3) Témoins : réglage du délai d'extinction en secondes du témoin de localisation et des diodes.

Définition des modes C

C) Rétablissement des valeurs par défaut.

Définition des diodes

Diode d'extrême gauche = Diode 1

Diode d'extrême droite = Diode 7

REMARQUES :

- Le dispositif sort automatiquement du mode de programmation après trois minutes d'inactivité.
- En appuyant sur la touche à n'importe quel moment durant la programmation, on fait passer le dispositif au prochain mode.

Mode de programmation A

Pour entrer dans le mode de programmation A :

Appuyer sur la touche et ensuite sur le côté droit de la barre de gradation et les maintenir enfoncés jusqu'à ce que le témoin de localisation et la diode d'extrême gauche se mettent à clignoter.

A-1) Une fois la touche et la barre relâchées, le témoin de localisation continuera de clignoter chaque seconde et la diode d'extrême droite s'allumera pour montrer que le dispositif est en mode de programmation A-1 (économies d'énergie). Par défaut, le seuil est de 100 % (pleine intensité). Pour le modifier, se servir de la barre de gradation pour choisir la diode correspondant au réglage désiré (se reporter au tableau A). Il suffit ensuite d'appuyer sur la touche pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (A-2).

Appuyer délicatement sur la partie supérieure de la touche

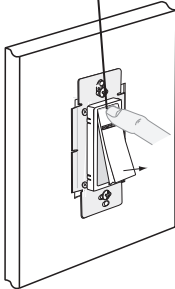


Tableau A

Diode	Intensité maximale	Économies d'énergie
1	75 %	Économies de 34 %
2	80 %	Économies de 29 %
3	85 %	Économies de 24 %
4	90 %	Économies de 16 %
5	95 %	Économies de 8 %
6	97 %	Économies de 5 %
7 (par défaut)	100 % (pleine intensité)	Économies de 0 %

A-2) Le témoin de localisation clignote deux fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation A-2 (intensité minimale). Par défaut, l'intensité est réglée à la diode 2. Se servir de la barre de gradation pour la modifier de 1 à 50 %. Il suffit ensuite d'appuyer sur la touche pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (A-3).

A-3) Le témoin de localisation clignote trois fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation A-3 (intensité d'allumage). Se servir de la barre de gradation pour modifier cette intensité minimale de 1 à 100 %. Si on ne désire pas d'intensité fixe à l'allumage, il suffit d'appuyer sur le côté gauche de la barre de gradation et de le maintenir enfoncé jusqu'à ce qu'aucune diode ne soit allumée (valeur par défaut). Il suffit ensuite d'appuyer sur la touche pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (A-4).

A-4) Le témoin de localisation clignote quatre fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation A-4 (intensité de veille). Se servir de la barre de gradation pour la modifier. Si on ne désire pas d'intensité de veille, il suffit d'appuyer sur le côté droit de la barre de gradation et de le maintenir enfoncé jusqu'à ce qu'aucune diode ne soit allumée (valeur par défaut). Si on ne désire pas d'intensité fixe à l'allumage, il suffit d'appuyer sur le côté gauche de la barre de gradation et de le maintenir enfoncé. Il suffit ensuite d'appuyer sur la touche pour enregistrer le réglage et sortir du mode de programmation A.

REMARQUE : Quand on choisit la fonction d'allumage de veille, le témoin de localisation s'allume quand le gradateur est dans cet état, même si les lumières restent allumées.

Mode de programmation B

Pour entrer dans le mode de programmation B :

Appuyer sur la touche et ensuite sur le côté gauche de la barre de gradation et les maintenir enfoncés jusqu'à ce que le témoin de localisation et la diode d'extrême droite se mettent à clignoter.

B-1) Une fois la touche et la barre relâchées, le témoin de localisation devrait continuer de clignoter chaque seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation B-1 (délai d'allumage). Se servir de la barre de gradation pour choisir un des délais possibles (se reporter au tableau B). Il suffit ensuite d'appuyer sur la touche pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (B).

B-2) Le témoin de localisation clignote deux fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation B-2 (délai d'extinction). Se servir de la barre de gradation pour choisir un des délais possibles (se reporter au tableau B). Il suffit ensuite d'appuyer sur la touche pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation (B-3).

Tableau B

Diode	Délai d'allumage	Délai d'extinction
1	0 secondes (instantané)	0 secondes (instantané)
2 (par défaut)	0,5 secondes	0,5 secondes
3	1,5 secondes	1,5 secondes
4	3,0 secondes	3,0 secondes
5	6,0 secondes	6,0 secondes
6	10 secondes	10 secondes
7	25 secondes	25 secondes

B-3) Le témoin de localisation clignote deux fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation B-3 (témoins). Se servir de la barre de gradation pour choisir une des options possibles (se reporter au tableau B-3). Il suffit ensuite d'appuyer sur la touche pour enregistrer le réglage et sortir du mode de programmation B.

Tableau B-3

Diode	Comportement du témoin	Comportement des diodes
1	Actif	Actif
2	Actif	S'éteint après 5 secondes
3	S'éteint après 5 secondes	Actif
4	S'éteint après 5 secondes	S'éteint après 5 secondes
5	S/O	S/O
6	S/O	S/O
7	S/O	S/O

Mode de programmation C

Pour entrer dans le mode de programmation C :

Actionner l'interrupteur à entrefer en appuyant délicatement sur la partie supérieure de la touche jusqu'à ce que le bas se soulève complètement du cadre et qu'un déclic se fasse entendre. Toutes les diodes devraient s'éteindre. C) Réinsérer la touche dans le cadre et appuyer pour la maintenir enfoncée pendant sept secondes, ou jusqu'à ce que les diodes se mettent à clignoter de manière bidirectionnelle pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation C (rétablissement des valeurs par défaut). Pour rétablir les valeurs par défaut, relâcher la touche. Ceci aura également pour effet de sortir du mode de programmation.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- Les lumières clignotent
 - Il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
 - Les fils ne sont pas bien insérés dans des murettes au niveau du gradateur ou bien serrés sous les bornes à vis des unités asservies;
 - La charge n'est pas électronique à basse tension.
- Les lumières ne s'allument pas, et le témoin de localisation reste éteint
 - Le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - La lampe est brûlée;
 - Le neutre n'est pas raccordé au gradateur (fil blanc).
- Fonctionnement intermittent
 - La charge totale est inférieure à 40 W.
- Les unités asservies n'ont aucun effet sur les lumières
 - Le parcours du circuit dépasse 90 m;
 - Le câblage est incorrect.
- Les lumières s'allument et s'éteignent par cycles
 - La charge est trop élevée.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il suffit de composer le numéro d'assistance technique (1 800 824-3005) ou de se rendre au site Web (www.leviton.com) de Leviton

Ce produit est protégé par les brevets américains : D609,650; 8,003,904; 7,683,755; 7,985,937 et les droits étrangers correspondants.

VIZIA + et DECORA sont des marques de Leviton Manufacturing Co. Inc., déposées aux États-Unis, au Canada, en Chine, au Mexique et dans d'autres pays.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

© 2014 Leviton Mfg. Co., Inc.

DI-000-VPH08-52F

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.